Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260911-622026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

62/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le onze septembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M Serge GUINARD, Maire.

Date de la convocation : 03/09/2026 Date d'affichage : 03/09/2026

ETAIENT PRESENTS : M. GUINARD S, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, Mme RENAULT C, M RENAULT P, Mme BERECHEL C, M. GUENO A, M. RAULT D, Mme BAUDOUARD Laurence, Mme MORICE DOMRAULT V, M. LE MOINE S, Mme CLEMENT C, M. VILSALMON B, Mme GOUFFIER L, M. BALCOUE, Mme DAYOT S, Mme LE TEXIER A.

ETAIENT ABSENTS : M. DRIANT C (Procuration à Mme JAFFRELOT B), M. LEGROS N (Procuration à M. RENAULT P).

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. LE MOINE Sylvain.

OBJET 1.1 : ESPACE INTERGENERATIONNEL - TRAVAUX DE RACCORDEMENT DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Les panneaux photovoltaïques de l'espace intergénérationnel ne sont pas raccordés du fait d'un raccordement insuffisant. Il est nécessaire de passer d'un raccordement en monophasé en raccordement en triphasé.
Le dimensionnement du raccordement n'a pas été bien effectué au moment de l'appel d'offres travaux (erreur dans le CCTP).

Des travaux supplémentaires sont donc nécessaires :
Lot électricité : câble entre l'armoire et le comptage = 1 658.89 € TTC
Lot photovoltaïques : Coffret de protection des logements, coffret de protection de l'espace commun = 2 708.28 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sauf M Gueno qui s'abstient,

❖ RETIENT le devis de l'entreprise LE BOHEC pour le lot électricité qui s'élève à : **1 658.89 € TTC** et le devis de l'entreprise FAUCHE pour le lot photovoltaïque qui s'élève à : **2 708.28 € TTC**.

Cette dépense sera imputée à l'article 2313-149 du Budget primitif 2026.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire Le Maire

SYLVAIN LE MOINE SERGE GUINARD